



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 JUIN 2018

JCT/IC/NL – N° VILLE_2018DL075

Date de convocation : 20 juin 2018

Affichage du compte-rendu : 5 juillet 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : PERSONNEL MUNICIPAL - Modification du tableau des emplois

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Michel MALTRAIT, Dominique BABE, Florent RIVOIRE, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Alain LEGRAS, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Joël CAS, Annie BERTON, Maurice DUMONTET, Philippe COLSON, Thierry MOLLARET, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Souade KACI (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Thierry HAON (donne pouvoir à Eliane LEON), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Thierry BUTIN), Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Martine BONNAUD), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Laurence MOULIN (donne pouvoir à Dominique BABE), Guy PENDARIES (donne pouvoir à Annie BERTON), Sylviane STRETTI (donne pouvoir à Réjane CLOUPET)

Excusés / absents : Lilian MORINON

Secrétaire de séance : Florent RIVOIRE

Rapporteur : Danièle POTIRON

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions, dans le respect du principe de sincérité budgétaire et conformément aux besoins de la collectivité.

Recrutement

Police Municipale

Suite au départ en mutation d'un agent positionné sur le grade de gardien brigadier, et afin de procéder à l'intégration d'un nouveau personnel, il convient de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} août 2018.

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **SUPPRIME** un poste de gardien brigadier, à temps complet (échelle indiciaire brute 351-479) ;
- **CRÉE** un poste de brigadier chef principal à temps complet (échelle indiciaire brut 375-554) ;
- **IMPUTE** la dépense relative à la rémunération au chapitre 012 fonction 112 compte 64111 du budget.

Éducation

Afin de finaliser un recrutement au sein du service enfance, il convient de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2018.

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **SUPPRIME** un poste d'adjoint d'animation principal de 2e classe, à temps complet (échelle indiciaire brute 351-479) ;
- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation (échelle indiciaire brut 347-407) ;
- **IMPUTE** la dépense relative à la rémunération au chapitre 012 fonction 251 compte 64111 du budget.

Emploi

Le recrutement du responsable emploi initialement prévu sur un grade de rédacteur a été déclaré infructueux. Dès lors, suite à la mise en œuvre d'une nouvelle commission d'embauche il a été décidé de retenir un personnel du grade d'attaché territorial. Aussi et afin de finaliser le recrutement, **après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- **ABROGE** la délibération n° VILLE_2018DL005 du 25 janvier 2018.

Avancement de grade

L'avancement de grade est un mode de progression au sein d'un cadre d'emplois. Il s'agit d'un mode d'avancement prononcé après avis de la Commission Administrative Paritaire (CAP) et après inscription sur le tableau annuel d'avancement.

Dès lors, sous réserve de conditions d'ancienneté et/ou de détention d'un échelon et/ou de réussite à un examen professionnel, les collectivités territoriales peuvent promouvoir leurs agents via l'avancement de grade.

Ainsi, les fonctionnaires ayant une valeur professionnelle suffisante pour être promus sont inscrits au tableau d'avancement, ce, dans la continuité de sa politique de Gestion des Ressources Humaines conformément aux besoins de la collectivité.

Dès lors, **il est proposé au conseil municipal de transformer les postes ci-après mentionnés**, pour faire suite aux décisions prises lors de la commission interne relative à l'avancement de grade et sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon :

Service	Suppression	Création	Date d'effet
Affaires générales	Adjoint administratif (IB 347-407)	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	1 ^{er} juillet 2018
Communication	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} juillet 2018
Marché / communication	2 postes d'Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	2 postes d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} octobre 2018
Direction générale	Attaché principal (IB 579-979)	Attaché hors classe (IB 784-1022)	1 ^{er} juillet 2018
DEJS - Jeunesse	Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} juillet 2018
DEJS-Éducation	3 postes ATSEM principal 2 ^e classe (IB 351-479)	3 postes ATSEM principal 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} juillet 2018
DEJS - Éducation	Adjoint technique (IB 347-407)	Adjoint technique principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	1 ^{er} juillet 2018
Services techniques	Adjoint technique (IB 347-407)	Adjoint technique principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	1 ^{er} juillet 2018
Services techniques	3 postes d'agent maîtrise (IB 353-549)	3 postes d'agent maîtrise principal (IB 374-583)	1 ^{er} juillet 2018
Services techniques	2 postes d'adjoint technique principal de 2 ^e classe (IB 351-479)	2 postes d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} juillet 2018
Médiathèque	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe (IB351-479)	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe (IB 374-548)	1 ^{er} juillet 2018

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **APPROUVE** les transformations de poste telles que décrites ci-avant.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le



ID : 069-216902734-20180628-VILLE_2018DL075-DE